



QUATRIÈME SEMAINE DE L'AVIATION -RÉGION AFRIQUE -OCÉAN- INDIEN (AFI)

DEUXIÈME SYMPOSIUM AFI SUR LA SÛRETÉ DE L'AVIATION ET LA FACILITATION

**CONTROLE AUXFRONTIERES : ADOPTION DE NOUVELLE
TECHNOLOGIE POUR AMÉLIORER LA SECURITE
DES FRONTIERES**

Gaborone, Botswana, 24-25 Mai2017

Pays : Mali

Présentateur : Mamadou Silamakan DIOP

Contrôle aux Frontières

- ▶ **Dans le contexte de la facilitation du Transport Aérien**
Gestion efficace du processus d'obtention des autorisations d'entrée afin de prévenir les retards non nécessaires
- ▶ **Exigences Réglementaires**
 - Résolution 38-16/1 OACI
 - Annexe 9 de l'OACI
 - Normes :
 - 3.1 et 3.2 – Exigence de contrôle aux frontières
 - 3.5, – Exigence de type de document de voyage
 - 3.7 et 3.8 – Exigence de sécurisation des documents de voyages
- ▶ **Règlements Régionaux**
- ▶ **Législations nationales :**
 - programme national de facilitation du transport aérien

SITUATION DE LA QUESTION OU MENACES

- ▶ Présence de vastes territoires avec des frontières poreuses :
 - Sahel,
 - Mayen orient
- ▶ Grande mobilité des personnes malveillantes appartenant à des groupes terroristes ;
- ▶ Volonté marquée des terroristes à accroître les zones d'influences à travers le monde ;
- ▶ Retour des combattants terroristes dans leur pays d'origines avec parfois des intentions de vengeance ;
- ▶ Manque de maîtrise par certains pays des pièces civiles d'authentification des obtenteurs de documents de voyage ;
- ▶ Non généralisation des documents de voyages avec identification biométrique ;
- ▶ Manque de coopération étroite dans le domaine du contrôle des frontières ;
- ▶ Faiblesse dans le contrôle des documents de voyage.

Modus Operendis

- ▶ La délivrance indue de document d'identité
- ▶ Usurpation d'identité
- ▶ Le vol d'identité
- ▶ La falsification de documents d'identité volés ou vendus par leur porteur légitime

DEFIS

- ▶ Les États doivent faire face à diverses circonstances extérieures, telles que
- ▶ L'immigration illégale,
- ▶ la fraude des documents de voyage,
- ▶ Équilibre entre la sûreté et la facilitation
- ▶ Coûts de la sûreté pour certains Etats
- ▶ compréhension commune des objectifs de la facilitation en particulier celle liées au contrôle aux frontières

SOLUTIONS PRECONISEES

- ▶ Mise en œuvre des SARPs de l'Annexe 9
- ▶ Adoption de nouvelle technologie telle que la stratégie TRP DE L'OACI qui intègre les systèmes PKD ou API/PNR afin de renforcer leur capacité à :
 - Identification individuellement des personnes,
 - Gérer l'identification des voyageurs et
 - Sécurisation des documents de voyage (utilisation des MRTDs : biométrique etc..)
- ▶ Coopération transfrontalière renforcée et le partage des données sur les personnes;
- ▶ Coopération entre les Etats et l'industrie du transport aérien.

RECOMMANDATIONS

- ▶ **Elaboration du PNFTA pour une mise en œuvre rigoureuse des SARPs l'Annexe 9 ;**
- ▶ **Adhésion à la Stratégie TRIP de l'OACI ;**
- ▶ **Informatisation des systèmes nationaux d'enregistrement d'état ;**
- ▶ **Adhésion à la PKD de l'OACI ;**
- ▶ **Dotation des frontières de machines pour lire les données d'identification et promouvoir l'arrêt unique aux frontières ;**
- ▶ **Implication dans le renforcement des capacités en particulier la gestion des registres civils, la délivrance et la sécurisation des documents de voyages ou d'identité ;**
- ▶ **Coopération avec les institutions comme INTERPOL pour un rapportage rapide d'informations précises sur les documents de voyage volés, perdus et révoqués (Base de données SLTD (Stolen and Lost Travel Documents).**

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION